

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE533

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 25, après le mot :

« acquisition »,

insérer le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.